

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION À L'INITIATIVE

«Allègement tarifaire de 25 % – tronçon free flow – pour les nouveaux contrats de télépéage»

à renvoyer dûment complété et signé, joint à une pièce d'identité, à l'adresse e-mail suivante : pedaggi@asticuneo.it

Je soussigné(e) Prénom et nom _____

en mon nom

ou

en tant que représentant légal de la société _____

Code fiscal (pour les personnes physiques) ou numéro de TVA (pour les sociétés)

Résidence (pour les personnes physiques) ou siège social (pour les sociétés)

Commune _____ Code postal _____ Province _____

État _____

E-mail _____

Titulaire du contrat de télépéage, relatif au réseau autoroutier italien, n° _____ avec le prestataire de services de télépéage **TELEPASS S.p.A.** participant à l'initiative « **Allègement tarifaire de 25 % pour les nouveaux contrats de télépéage – tronçon free flow** » – code / PAN du / des équipement(s) associé(s) _____ et _____ – plaque(s) d'immatriculation associée(s) _____ et _____

DEMANDE

à Autostrada Asti-Cuneo S.p.A. à adhérer à l'initiative « **Allègement tarifaire de 25 % pour les nouveaux contrats de télépéage – tronçon free flow** » promue par celui-ci et à bénéficier ainsi de la réduction de 25 % sur les péages pour les trajets effectués sur le tronçon II de l'autoroute A33 exploité avec le système de perception Free Flow, en utilisant le(s) dispositif(s) mentionné(s) ci-dessus ou d'autres moyens de détection reliés au contrat de télépéage indiqué ci-dessus, dans les cas et aux conditions prévues par les Règles et conditions pour bénéficier de l'initiative visées ci-dessous et publiées sur le site Web www.asticuneo.it, avec engagement à renvoyer le formulaire de demande d'adhésion en cas de remplacement du dispositif, pour bénéficier de l'allègement.

À cette fin, je soussigné(e):

conscient(e) de la responsabilité pénale et des sanctions conséquentes auxquelles je peux être soumis(e) en cas de fausses déclarations, de falsification de documents ou d'utilisation

de faux actes, conformément à l'article 76 du décret présidentiel n° 445/2000, ainsi que de la déchéance des avantages éventuellement obtenus à la suite de mesures délivrées sur la base de déclarations mensongères, conformément à l'article 75 du décret présidentiel n° 445/2000,

DÉCLARE

A) posséder les exigences minimales pour bénéficier de l'initiative « Allègement tarifaire de 25 % pour les nouveaux contrats de télépéage – tronçon free flow » et en particulier :

- qu'au 4 août 2024, je n'étais pas titulaire d'un contrat actif pour l'utilisation des services de télépéage sur le réseau autoroutier italien,
- avoir signé le contrat de télépéage susmentionné le _____ ;

B) avoir lu, compris et accepter sans réserve les Règles et conditions pour bénéficier de l'initiative « Allègement tarifaire de 25 % pour les nouveaux contrats de télépéage – tronçon free flow » d'Asti-Cuneo S.p.A. et avoir lu les informations relatives au traitement des données personnelles contenues au point 12 dudit règlement,

AUTORISE

Autostrada Asti-Cuneo S.p.A. à effectuer des contrôles sur la véracité de cette déclaration y compris auprès des prestataires de services de télépéage en utilisant mes données personnelles susmentionnées.

Je joins au présent formulaire une photocopie de ma pièce d'identité.

Date

Signature DEMANDEUR